

LE DÉBAT

DÉFISCALISATION ► PLAFONNER LES NICHES

Les dispositifs visant à réduire l'impôt sont une nouvelle fois mis en cause. Plusieurs rapports, l'un du ministère de l'Economie, l'autre de la Commission des finances de l'Assemblée nationale, préconisent de plafonner l'avantage fiscal qu'ils procurent aux investisseurs.

POUR



“ Il faut plafonner les cinq dispositifs dont l'avantage est illimité. ”

Les niches pèsent sur le budget de l'Etat. Leur plafonnement serait une juste contrepartie du bouclier fiscal.

Les niches fiscales sont ancrées dans le paysage français et il semble difficile de les supprimer. Il en existe plus de 400 et il s'en crée chaque année de nouvelles. Elles représentent plus de 70 milliards d'euros par an de manque à gagner pour l'Etat et 40 % d'entre elles concernent l'impôt sur le revenu. C'est sur ces dernières que s'est concentré le prochain rapport de la Commission des finances. Un plafonnement global de ces niches pour chaque

contribuable est souhaitable en termes d'équité fiscale. Avec le bouclier fiscal, le gouvernement a introduit un plafond (50 % des revenus) au-delà duquel l'impôt est considéré comme confiscatoire. Symétriquement, nul contribuable aux revenus importants ne devrait s'exonérer du paiement de l'impôt par l'utilisation massive des niches. Mais avant de parler d'un plafonnement global, très complexe à mettre en œuvre, nous proposons de plafonner certaines de ces niches. Cinq d'entre elles ne font l'objet d'aucun plafonnement et concentrent une grande partie de la défiscalisation. C'est le cas des investissements Malraux et dans les monuments historiques, outre-mer (Girardin industriel et immobilier) ou encore du statut de loueur en meublé professionnel (LMP). Nous proposons de plafonner la réduction d'impôt qu'ils procurent, comme c'est déjà le cas pour tous les produits financiers (assurance-vie, PEA...) ou toutes les autres niches fiscales (Robien, Madelin...). Par ailleurs, l'Etat doit juguler la multiplication des dépenses fiscales, qui alimentent le déficit budgétaire. Ces niches doivent être mieux maîtrisées et évaluées sur la durée, au regard de leur efficacité par rapport aux objectifs recherchés. ■



Gilles Carrez, député UMP, rapporteur général de la Commission des finances



Stéphane Gianoli, président de la Financière Magellan

Certains avantages fiscaux sont une incitation à investir dans des secteurs. Les plafonner reviendrait à les supprimer.

Les mécanismes d'incitation fiscale sont capitaux pour les secteurs qu'ils soutiennent : sans eux, les investisseurs n'y placeraient pas leurs économies spontanément. Il ne resterait plus qu'à les financer à l'aide de subventions publiques. C'est aussi vrai pour les investissements outre-mer que le Malraux, par exemple. Ces dispositifs s'adressent à des investisseurs lourdement imposés : plafonner leur avantage fiscal reviendrait à les supprimer en raison de problèmes techniques.

Un plafonnement des réductions d'impôt liées au Girardin industriel impliquerait d'abord de multiplier le nombre d'investisseurs en contradiction avec les règles d'appel public à l'épargne imposées par l'AMF. De plus, ces opérations entraînent des charges sociales et juridiques importantes, qui éroderaient leur rentabilité au regard de leur risque élevé. Plafonner l'avantage Malraux, essentiel à la sauvegarde des centres-villes, serait tout aussi pénalisant. La taille des appartements serait alors dictée par le montant des plafonds imposés. En effet, les investisseurs recherchent toujours à optimiser fiscalement leur opération. Il est inenvisageable de réaliser de petits appartements dans ces immeubles anciens sauf à dénaturer le patrimoine architectural, ce qui serait incompatible avec la réglementation. Sauf à dématérialiser de tels investissements en mutualisant le coût très élevé de la restauration, le plafonnement ne permettrait plus de les financer. Or, l'intérêt du Malraux n'est pas seulement de déduire le montant des travaux : il permet également à un investisseur de devenir propriétaire d'un bien de caractère situé dans un secteur sauvegardé. ■

CONTRE



“ Sans les niches, certains secteurs devraient être financés à l'aide de subventions. ”